



Rattachement fiscal

Par emmanuel57

Bonjour,

je vais rattacher ma fille à mon foyer fiscal.
Je me suis renseigné quant à une lettre type.
Je tombe sur 2 lettres type :
- une rédigée par l'enfant majeur
- une rédigée par le parent

Au final, qui doit rédiger cette lettre de rattachement ?
Le parent, la fille, les deux ?

Merci pour l'aide à venir

Cordialement.

Blaise E.

Par yapasdequoi

Bonjour,

La réponse est sur le site des impôts : c'est l'enfant qui rédige la demande de rattachement.

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/mon-enfant-est-majeur-comment-le-declarer]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/mon-enfant-est-majeur-comment-le-declarer[/url]

"L'enfant majeur doit rédiger une demande de rattachement sur papier libre, que vous devez conserver et présenter sur demande de l'administration."

Par kang74

Bonjour

Ce qui est logique, puisque le parent remplit et déclare déjà l'avis d'imposition en demandant le rattachement de son enfant ...

Par emmanuel57

Bonjour,

merci bcp pour vos réponses

Cordialement

Emmanuel B.